



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/129

Affaire suivie par : Pascale AMBLARD

Tél : 04 76 74 75 68

Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/129 du 5 mai 2026

portant ouverture de la session et du registre d'inscriptions à l'examen visant à l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) - session 2027

- vu le décret n°85-88 du 22-01-1985 ;
- vu l'arrêté du 20 juillet 2015 publié au JO du 22 juillet 2015 ;
- vu la circulaire N° 2015-110 publiée au bulletin officiel n°30 du 21 juillet 2015 ;
- vu la circulaire rectorale n°2026-267/DECPOLECONCOURS/PA du 5 mai 2026 relative à l'organisation du CAFFA pour la session 2027 ;

Article 1 : une session d'examen en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique destinée aux enseignants du second degré sera ouverte dans l'académie de Grenoble pour la session 2027.

Le registre d'inscription est ouvert **du mercredi 20 mai 2026 au mercredi 17 juin 2026**.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site académique (www1.ac-grenoble.fr) dans la rubrique Concours / concours enseignants / certifications, examens professionnels / CAFFA session 2025-2026 et sera transmis au rectorat de Grenoble, au plus tard **le mercredi 17 juin 2026**, à l'adresse mail : dec.concours@ac-grenoble.fr

Article 2 : les rapports d'activité seront envoyés uniquement en format numérique à l'adresse mail dec.concours@ac-grenoble.fr, en format pdf, au plus tard **le jeudi 12 novembre 2026 minuit**. L'épreuve d'admissibilité se déroulera début décembre 2026.

Article 3 : les candidats bénéficiant d'une admissibilité à l'examen devront faire connaître leur choix quant à la première épreuve d'admission qu'ils subiront à la session 2027.

Ils pourront télécharger l'imprimé leur permettant d'effectuer ce choix sur le site de l'académie (www1.ac-grenoble.fr) dans la rubrique Concours de recrutement / concours enseignants / certifications, examens professionnels / CAFFA session 2026-2027. Cet imprimé sera envoyé au rectorat, au plus tard **le mercredi 17 juin 2026**, à l'adresse mail : dec.concours@ac-grenoble.fr

Les mémoires seront adressés au rectorat uniquement en format numérique, à l'adresse mail dec.concours@ac-grenoble.fr, en format pdf, au plus tard **le jeudi 25 février 2027 minuit**.

Les épreuves d'admission se dérouleront entre janvier et avril 2027.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble et madame et messieurs les directeurs académiques des services de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le recteur et par délégation,
Signé le 06/05/2026 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,
Conforme à l'original, disponible sur demande**